Nouvelles du personnel

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **27 (1876)**

PDF erstellt am: **27.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

100 fagots longs de 1 mètre et mesurant 1 mètre de circonférence contiennent en masse concrète: hêtre 1,294; épicéa 2,284; mélèze 2,483; pin sylvestre 1,480 et pin d'Autriche 1,560 mètre.

Variétés.

Conservation du bois au moyen de la chaux.

Un entrepreneur français, M. Lostal, recommande sa chaux comme moyen de conservation du bois de service. Il emploi ce moyen pour des traverses de chemin de fer, qu'il couche dans des fosses et qu'il recouvre de chaux, qu'un arrosage répété fait fuser insensiblement. Le bois destiné à des travaux souterrains a besoin de 8 jours au moins pour être imprégné suffisamment. Il devient extraordinairement dur et tenace, et ne pourrit pas. Le bois de hêtre, entre autres, préparé d'après ce procédé, est employé dans des ateliers de construction, pour des outils qui reçoivent de très-fortes choses (marteaux etc.), et devient aussi dur que du fer, sans pour cela perdre son élasticité. (Cent. Blatt.)

— A une époque où, ensuite de la promulgation de la loi sur la haute surveillance des forêts de montagnes de la confédération, la question de l'administration des forêts des communes et des corporations par des fonctionnaires instruits est à l'ordre du jour dans plusieurs cantons, nous croyons devoir recommander à nos collègues les deux ouvrages suivants, dus à la plume de Mr. le conseiller forestier Krutina:

Die Gemeinde-Forstverwaltung im Grossherzogthum Baden et Die Bewirthschaftung der Gemeinde- und Stiftungswaldungen in Baden.

Le premier est une brochure de 120 pages, écrites à l'occasion de la réunion des forestiers allemands à Fribourg en B., où la discussion de l'administration des forêts communales devait avoir une large place. La seconde est plus considérable et contient nombre de données intéressantes.

Nouvelles du personnel.

Rodolphe Steiner, inspecteur forestier, à Unterstrass près Zurich, est décédé au mois de juin 1876. Né en 1802, Steiner acquit les connaissances préliminaires aux études de sa vocation, essentiellement par l'enseignement privé qu'il recevait à Zurich en commun avec ses amis Hertenstein et Meister. C'est encore avec eux qu'il

s'exerça à la pratique forestière durant un an dans la Thuringe, et dès 1823, il fut nommé inspecteur du 4me arrondissement forestier (partie nord-ouest) du canton de Zurich. Il remplit les fonctions de cette place jusqu'à la fin de l'an 1869, sans interruption, ainsi donc pendant 47 ans; dès lors il vécut dans sa famille, sans prendre part aux affaires publiques.

Steiner était un forestier très-zélé et actif; il a levé lui même les plans de la plupart des forêts de communes et de corporations situées dans son arrondissement — environ 15,000 arpents — il s'efforçait constamment de faire exécuter loyalement envers et contre tous les lois et les ordonnances, d'élever la durée des révolutions forestières, de reboiser sans délai les coupes et les clairières, d'entretenir avec soin les peuplements; aussi reconnaît-on partout dans son champ de travail, les excellents résultat de son activité. Dans sa jeunesse, il a en outre entrepris un grand nombre d'expertises et arpenté des domaines drivés. Comme son entrée en fonctions coïncide avec l'introduction de la surveillance technique sur l'économie des forêts communales, Steiner a eu a lutter contre beaucoup de préjugés, et c'est de plein droit qu'il a rang parmi les pioniers de l'économie forestière zuricoise.

Le conseil fédéral a appelé Franz Fankhauser à Berne, ci-devant adjoint de l'inspecteur général des forêts du canton Berne, aux fonctions d'adjoint de l'inspecteur fédéral des forêts.

L'inspecteur forestier Hagmann, fils, de Lichtensteig, à Uznach, a été nommé directeur du jardin zoologique à Bâle. Il a été remplacé comme inspecteur forestier par Ulrich Reich à Nesslau, qui a terminé ses études à Pâques 1876 et reçu son diplôme de forestier.

Joseph Arnold de Kulmerau, qui a également reçu à Pâques son diplôme de forestier, a été nommé inspecteur forestier de l'Entlibuch, Lucerne.

L'expert forestier Kocher d'Altreu près Soleure a été nommé inspecteur forestier du Haut-Unterwald.